

D 2022 09 05 053

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX

9 Mai 2022

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 3 mai 2022

L'an deux mille vingt-deux, le neuf mai, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-François OBEZ, Maire.

Présents : J-F. OBEZ, S. MANFRINI, M-C. ROCH, W. DELAVENNE, M. GIRIAT, J. DIZERENS, A. BOUSSER, O. GUICHARD, R. OTZENBERGER, J. DAZIN, G. MASRARI, M. FOURNIER, M. GRENIER, M. GALLET, D. GANNE, Y. DUMAS, C. BIOLAY, Michèle GALLET, M. LAPTEVA, M. CHALENDAR

Absents excusés: J-M. PALINIEWICZ, F. KHIAR, A. HERRING, P. GUINOT, V. KRYK, C. TOWNSEND, H. GRANGE,

Procurations : J-M. PALINIEWICZ à M-C. ROCH, F. KHIAR à G. MASRARI, H. GRANGE à M. CHALENDAR, P. GUINOT à J. DIZERENS, C. TOWNSEND à M. GIRIAT, V. KRYK à O. GUICHARD

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, E. RABOT adjointe administrative.

19. Urbanisme – Abrogation des délibérations DD 2013 07 17 085, DD 2013 09 25 097 et DD 2016 06 14 059 - Echanges de parcelles entre la commune et le Cts CELLERIER – zone des Pralets

Jean-François OBEZ, Maire, indique qu'un échange de parcelles avait été convenu avec les conjoints CELLERIER en 2013, afin de créer un accès entre la rue de Primevères et l'espace vert des Jardins de Romain.

Pour entériner cet échange, plusieurs délibérations ont été prises :

- DD 2013 07 17 085 en date du 16 juillet 2013
- DD 2013 09 25 097 en date du 24 septembre 2013
- DD 2016 06 14 059 en date du 14 juin 2016.

Etant donné les derniers échanges avec les propriétaires des parcelles concernés, il a été convenu l'abandon de cet échange. Cet abandon a été notifié aux propriétaires par courrier le 22 décembre 2021.

A ce jour, aucun acte administratif n'a été réalisé suite à ces délibérations. Il convient d'abroger ces trois délibérations.

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **ABROGE** la délibération DD 2013 07 17 085 en date du 16 juillet 2013
- **ABROGE** la délibération DD 2013 09 25 097 en date du 24 septembre 2013
- **ABROGE** la délibération DD 2016 06 14 059 en date du 14 juin 2016

Fait à Ornex, le 13 mai 2022

Jean-François OBEZ



Certifié exécutoire le : 13 mai 2022
Affiché le : 13 mai 2022

Par délégation du Maire
Olivier GUICHARD
1^{er} adjoint

